



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du vendredi 23 avril 2010

Sont présents :

Michel Denoual, Christian Lemée, Yves Périon, Hubert Busson, Marie-Madeleine Le Thiec, Marie-Paule Burguin, Gilbert Duval, Maryline Jugault, Béatrice Malgogne, Pascal Ravache.

Pouvoir :

Philippe Saloux donne pouvoir à Gilbert Duval

Personnes absentes excusées :

Mikaël Gombaudo
Patrice Périon
Thierry Vaillant
Jérôme Robin

Gilbert Duval est nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20h00.

1-Approbation du compte rendu de la séance du 26 mars 2010

Aucune observation n'étant faite, le compte-rendu est approuvé.

Le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil de rajouter un point à l'ordre du jour : une proposition de convention multi-services avec la FEMODEC.

2- Approbation des résultats de l'appel d'offres de l'extension et de la rénovation de l'ensemble à vocation socio-éducative

Le Maire présente aux membres du conseil les résultats de l'ouverture de plis du lundi 29 mars dernier, concernant l'appel d'offres pour l'ensemble à vocation socio-éducative.

Après vérification des conditions technique et administrative par l'Architecte, les entreprises les mieux disantes sont les suivantes :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant des offres hors taxe en €		Total (€)	Estimation de l'architecte
			Base	Option		
1	Terrassement VRD	LEMEE LTP	46 280,75	4 940,00	51 220,75	84 000,00
2	Gros Œuvre	Interbâtiment	24 076,32		24 076,32	23 500,00
3	Charpente LC & Bois	DUBOIS	63 497,00		63 497,00	80 500,00
4	Charpente métallique	LG Métal	4 600,00		4 600,00	8 000,00
5	Couverture bardage	LG Métal	28 885,07	200,00	29 085,07	39 700,00
6	Serrurerie	LG Métal	13 717,00	1 850,00	15 567,00	26 000,00
7	Cloisons sèches/plafonds	DANILO	4 241,08		4 241,08	5 000,00
8	Plafonds suspendus	COYAC	22 483,04		22 483,04	35 000,00
9	Carrelage faïence	Atlantic Sols	3 120,50		3 120,50	3 500,00
10	Peinture	SOVAPEIC	5 500,00	6 252,20	11 752,20	17 000,00
11	Monte charge	LOMAPARC	12 940,00		12 940,00	12 000,00
12	Plomberie chauffage/VMC	RYO	62 464,12	1 626,25	64 090,37	56 000,00
13	Electricité	DE DECKER	40 000,00	327,60	40 327,60	54 000,00
14	Peinture sol sportif	ST GROUP	8 854,49	28 321,68	37 176,17	45 800,00
	TOTAL		340 659,37	43 517,73	384 177,10	490 000,00

Le montant des honoraires de l'Architecte est de 33 127,57 euros hors taxe.

Le Maire précise que le résultat de l'appel d'offres est 26,05% de moins que l'estimation prévue par l'architecte.

Il soumet ce résultat au vote du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire a signé ce marché avec les options prévues pour les lots n°1, 5, 6, 10, 12, 13 et 14.

3- Programme voirie 2010 : consultation d'entreprises

Les travaux de voirie, programmés en septembre 2009 et votés lors du budget 2010, sont les suivants :

- la route de la Noë et du Bout du Pré.
- voirie du lieu-dit la Butte du Moulin

Le Maire propose de lancer la consultation des entreprises.

Après concertation, sur proposition du Conseil Municipal quatre entreprises sont retenues pour consultation.

4- Demande de subvention auprès du ministère de l'intérieur pour des travaux ou investissement d'intérêts locaux

Dans le cadre des investissements 2010, une demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur a été effectuée. Cette demande est liée à l'acquisition des bâtiments pour l'aménagement d'un atelier technique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer et effectuer les démarches nécessaires à l'obtention de cette subvention.

5- Autorisation d'achat groupé dans le cadre de la Communauté de Communes du Pays de Redon

En vue de l'achat de défibrillateurs, la Communauté de Communes du Pays de Redon crée un groupement de commande qui permettra de réaliser des économies et d'avoir une homogénéité du type d'appareil sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes. La constitution du groupement et de son fonctionnement est formalisée par une convention ; le groupement prendra fin au terme du marché d'acquisition des défibrillateurs.

La Communauté de Communes du Pays de Redon assurera les fonctions de coordonnateur du groupement, elle procédera à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection du candidat et signera et notifiera le marché. La commission d'appel d'offres sera celle de la C.C.P.R., les communes membres du groupement s'assureront du paiement des défibrillateurs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes relatif à l'acquisition de défibrillateurs,
- accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes,
- autorise le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents,
- accepte que la communauté de communes soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé,
- autorise Monsieur Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Redon à signer et notifier le marché à venir.

6- Lotissement du Port Bily : modification du programme travaux 2010

Le Maire laisse la parole à Christian Lemée pour faire un point sur les travaux du lotissement du Port Bily : l'effacement des réseaux a été réalisé et les travaux d'aménagement ont débuté.

Initialement, l'ensemble des travaux prévus en deux phases, devait se terminer fin du premier semestre 2011. Sur conseil et demande de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (ancienne D.D.E.), il est préconisé de terminer ces travaux en 2010.

Compte tenu des résultats fructueux de l'appel d'offres de la salle de sports et le report possible de certains travaux (sols et aménagements extérieurs, budgétairement cette modification est possible.

7- Demande de location de l'ancien local commercial

Une autre demande de location est en cours. En l'absence de confirmation écrite à ce jour, le Conseil ne peut donner un avis.

8- FEMODEC

Le Maire soumet au Conseil une proposition de convention multi services émanant de la FEMODEC. Elle intervient dans les communes du département pour l'organisation des actions suivantes :

- limitation des populations de ragondins,
- lutte collective contre les taupes,
- limitation des populations de corneilles,
- lutte contre les chenilles processionnaires urticantes.

La convention multi services a pour objet :

- pérenniser l'accessibilité des services proposés par la FEMODEC aux communes,
- proposer des solutions pour contrôler, maîtriser et réguler les populations d'organismes nuisibles,
- proposer des solutions pour gérer les nuisances occasionnées par des animaux protégés,
- assurer la tenue de réunion de formation et d'information sur les organismes nuisibles,
- étudier toute demande des communes dans la limite du champ de compétence de la FEMODEC.

La participation de la commune pour l'année 2010 est fixée à 58,50 euros.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la convention multi services avec la FEMODEC.

9- Divers

9.1) Consultations dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme

Une consultation en vue d'un choix de bureau d'étude pour la faisabilité et l'opportunité d'un assainissement collectif est en cours (étude obligatoire). L'ouverture des plis aura lieu le jeudi 29 avril 2010 à 12h00 en mairie.

De même, une consultation pour l'étude des zones humides sur la commune sera lancée courant mai. Dans la suite, sera lancée la consultation pour un bureau d'études chargé du Plan Local d'Urbanisme.

9.2) Terrain de tennis

En raison du très mauvais état des supports (poteaux), le grillage autour du terrain de tennis va être enlevé et une partie de ce grillage sera réinstallée derrière les buts du terrain de foot.

9.3) Accueil de loisirs

Le Maire laisse la parole à Marie-Madeleine Le Thiec pour faire un point sur l'accueil de loisirs à l'issue des vacances d'avril. 31 enfants étaient inscrits au centre, répartis sur diverses activités et sorties. Suite à l'arrêt maladie de l'animatrice, une demande de dérogation a été faite auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports pour le remplacement de celle-ci. Le centre a été ouvert, une moyenne de 15 enfants par jour ont été accueillis par deux personnes habilitées.

9.4) Contrat Unique d'Insertion

Un des contrats d'accompagnement à l'emploi s'achève le 10 mai prochain.
Depuis le 1^{er} avril 2010, un contrat unique d'insertion a été recruté pour le service technique.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clos la séance.

INFORMATIONS DIVERSES

Trésorerie La Roche-Bernard

Nouveaux horaires :

8h45 à 12h le matin, 13h30 à 16h00 l'après-midi, fermé au public le mercredi après-midi
Permanences pour les déclarations de revenus 2009 : les jeudis 20 et 27 mai 2010.

Auto Passion

L'association organise un loto, le vendredi 14 mai 2010 à la salle des sports de Théhillac. Ouverture des portes à 18h30.

Communauté de Communes du Pays de Redon

En raison du jeudi 13 mai 2010, férié, la collecte des ordures ménagères sera reportée au **samedi 15 mai 2010**.